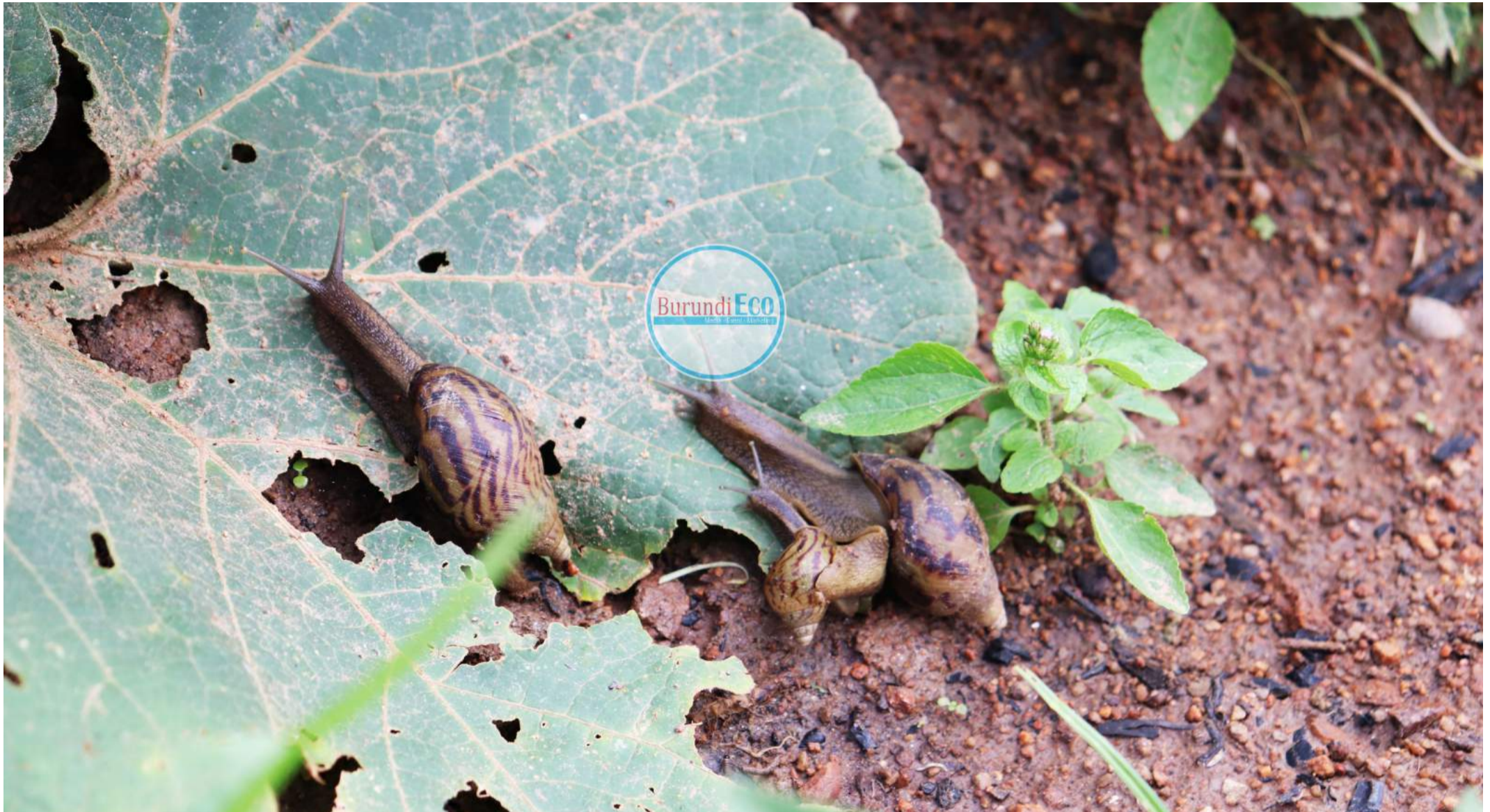


Invasion des champs par des escargots et des chenilles (page 3)

# Du drame au drame



A Rumonge, 106 ha de champs de riz et d'autres céréales sont aux prises avec les chenilles, environ 50 ha de champs de haricots, de maniocs et d'autres cultures ont été décimées par des escargots.

TIC

PUBLIREPORTAGE

INTEGRATION REGIONALE



Econet Leo

Econet Leo agonise  
(page 4)



CREOP-Jeunes

Pépinière de meilleurs employés  
(page 5)



Libre concurrence

Le Burundi a encore du chemin à faire  
pour asseoir la libre... (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24h.

## Editorial

## Encore une épée de Damoclès



Mélance Maniragaba,  
Rédacteur en chef adjoint.

escargots et les chenilles. Une dizaine de provinces subissent le même sort dans tout le pays où plus de 80% de la population pratique l'agriculture de subsistance.

Les agriculteurs dans le désarroi ne peuvent pas à eux seuls faire face à cette invasion ni par le ramassage quotidien de ces insectes ni par la pulvérisation des pesticides. Ceux-ci coûtent cher, soit à peu près 12 mille FBu (au moins 6 USD au taux de change officiel) pour un kilo de pesticide « Métaldéhyde » et 60 mille de FBu (au moins 30 USD au taux de change officiel) pour 1 litre de pesticide « Iron ».

Cela dans un pays où les données de la Banque Mondiale (BM) d'août 2022 évaluaient le taux de pauvreté à environ 87,1% en 2021. La Banque centrale a publié en décembre 2022 un taux d'inflation de 26,6%, un indicateur fiable de l'augmentation des prix sur le marché.

Les ravageurs des champs sont attirés par les feuilles des tubercules, celles des céréales... Ce qui enfonce l'agriculteur en proie à pas mal de maux dont le manque de fertilisants, le retard des pluies, la grêle qui détruit les champs lorsqu'il arrive qu'il

tombe... Les effets du changement climatique plongent le producteur et le consommateur dans de mauvaises conditions de vie au sein de leurs ménages.

A cause de ces effets, l'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) a estimé 1,4 million de personnes, soit 12% de la population en situation d'insécurité alimentaire pour la période d'octobre à décembre 2022. Cette situation peut être aggravée par l'invasion des ravageurs de champs.

L'épée de Damoclès est donc suspendue sur la tête des

agriculteurs. Le danger demeure imminent si rien n'est entrepris dans l'immédiat. Il est vrai que les décideurs ont beaucoup de projets et que parfois les budgets sont prévus à l'avance. Toutefois, la santé prime sur autre chose et elle n'est meilleure que si l'alimentation est équilibrée et elle ne peut être équilibrée que s'il y a une production conséquente.

Sacrifions certains des projets pour se livrer sans indulgence à la chasse des escargots et des chenilles qui martyrisent nos champs.

Les champs de cultures dans la province de Rumonge au Sud-Ouest du pays sont en train d'être endommagés par les

### Le passage pour les camions anti-incendie dans les marchés est désormais une obligation

Le ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique annonce que désormais les marchés doivent être aménagés de façon qu'on laisse un passage pour les camions anti-incendie.

Personne n'a le droit de faire louer son emplacement, son kiosque ou son échoppe dans les marchés communaux ou de l'Etat.

Par contre, chaque commerçant devra avoir signé avec la commune un contrat d'exploitation tandis que les intermédiaires doivent quitter définitivement les marchés en vue de protéger les commerçants et les consommateurs.

### Quid des documents exigés aux demandeurs de logements sociaux ?



Le ministère ayant les infrastructures dans ses attributions demande aux demandeurs de logements sociaux de venir se faire inscrire à l'OBUHA. Les éléments du dossier à déposer sont entre autres la photocopie d'identité complète, une attestation de composition familiale et une attestation de résidence.

### La BNDE et le FIGA signent une convention pour booster le secteur agricole

Le 01 février 2023, la BNDE a signé une convention de partenariat avec le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA) à Bujumbura. Edouard Normand Bigendako, ADG de la BNDE a profité de cette occasion pour rappeler que sa banque est intervenue pour prêter main forte au secteur agricole du Burundi depuis 50 ans. Selon lui, le secteur de l'agriculture est toujours confronté à certains risques, à savoir : le changement climatique, le manque d'assurance et de crédit. D'après M. Bigendako, tout cela est à l'origine des difficultés d'accès au crédit pour les opérateurs de ce secteur. Pour Mme Olga Gloria Nyampundu, directrice du FIGA, cette convention vient au moment opportun. Elle indique que cette convention aidera à faciliter les exploitants agricoles ayant des projets à avoir l'accès au crédit.

Les personnes qui auront investi dans l'agriculture bénéficieront d'un appui de la part de FIGA sous forme de garantie.

Pour un crédit allant d'1 million à 10 millions de FBu, FIGA assurera la couverture de garantie de 60%. Pour un crédit allant de 10 millions à 100 millions de FBu, le risque sera couvert à 80% tandis que la couverture ira jusqu'au taux de 50% si le crédit se situe entre 100 millions et 300 millions de FBu.

### L'enregistrement des groupements financiers communautaires suspendus



La Banque centrale a suspendu depuis le 31 janvier 2023 l'enregistrement de nouveaux groupements financiers communautaires.

D'après Prosper Ngendanganya, directeur de la supervision, de la stabilité financière et de l'inclusion financière qui a lu un communiqué au public le 2 février 2023, les dossiers déjà introduits pour enregistrement seront finalisés.

Les manquements qu'accusent ces groupements financiers communautaires sont entre autres l'octroi des crédits et la collecte des cotisations auprès des non membres.

En tout, 76 groupements financiers communautaires sont enregistrés. La Banque centrale interdit à toute personne physique ou morale non agréée par celle-ci d'exercer les activités autorisées aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance. Cela sous peine des sanctions prévues par la législation en la matière.

**BurundiEco**  
Médias numériques sociaux-économiques gratuits

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de publication et

Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélance Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

#### Taux de change du 03 Février 2023

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2053	2086
Euro	2237	2273
Shi. Kenyan	16,4838	16,7496
Shi. Tanzanien	0,8785	0,8927
Shi. Ougandais	0,5571	0,5661
Fr Rwandais	1,8964	1,9270

## Rumonge-Changements climatiques

# Les agriculteurs en paient un lourd tribut

A Rumonge, 106 ha de champs de riz et d'autres céréales sont aux prises avec les chenilles, environ 50 ha de champs de haricots, de maniocs et d'autres cultures ont été décimées par des escargots. Sur le banc des accusés : les changements climatiques. Malgré la riposte enclenchée, la crainte de la disette plane

La situation agricole est préoccupante à Rumonge. Depuis le début de la saison culturale A, quatre communes sur cinq qui composent cette province souffrent de l'invasion des escargots. Ces mollusques s'attaquent à toutes les cultures et endommagent les feuilles.

Au total, la superficie dévastée s'estime entre 40 et 50 ha. La commune de Muhuta est la plus martyrisée avec 6 collines touchées. 3 collines de la commune Rumonge, 3 autres de la commune Burambi et une de la commune Buyengero subissent également des attaques des escargots.

### « Quand la pluie fait " pousser" les escargots »

Comme le témoigne la population de la colline de Kirama, l'invasion des escargots ne date pas d'hier dans cette localité. Eliezer Mpabwanayo, 52 ans, habite la colline Kirama.

Selon lui, depuis son jeune âge, la population assiste impuissant à l'invasion de ces escargots, surtout pendant la saison pluvieuse. « Cela n'avait jamais été plus grave qu'aujourd'hui ».

Pendant la saison sèche, raconte ce vieil agriculteur, ces escargots ne se manifestent pas, mais dès qu'il pleut, c'est comme si elle arrose ces escargots et ceux-ci poussent comme les plantes.

Comme le témoigne cette population, ce que confirme Abel Ndayishimiye, directeur du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (BPEAE) de la province de Rumonge, cela est lié aux changements climatiques.

Ces escargots déciment toutes sortes de cultures, que ce soient le haricot, les légumes, le manioc, etc. La seule culture qui n'est pas attaquée par ces escargots, selon cette population, est le palmier à huile.

### Les pertes sont énormes

Cette invasion des escargots change le quotidien des agriculteurs de la colline Kirama. Comme le témoigne M. Mpabwanayo, tous les jours, dès 5 heures du matin, c'est la chasse aux escargots commence. « Cette situation exige un ramassage quotidien et très matinal d'escargots si on veut récolter », raconte désespérément Violette Ntakarutimana.

Elle poursuit son récit : On les rassemble un à un, on les collecte et on les met dans une fosse puis on les couvre de cendre. Une façon archaïque de les tuer. Malheureusement, ce ne sont que les volumineux escargots qu'on peut ramasser. Les plus petits qui sont d'ailleurs plus nombreux sont presque invisibles. A partir de 10 heures quand le soleil commence à frapper fort, ces escargots se cachent.

Face à cette situation, les



Ces chenilles détruisent surtout les jeunes feuilles des céréales jusqu'à ce qu'il ne reste que les nervures.

agriculteurs affirment enregistre des pertes : « C'est à peine que nous parvenons à moissonner nos cultures, ce qui est regrettable. Et la crainte est de se retrouver face à une disette dans les jours à venir ».

Selon Zacharie Nkeshimana, en plus des pertes au niveau des champs, les pertes s'observent également au niveau du temps. « La chasse aux escargots se fait dans les heures où on était censé faire autre chose de plus rentable. Mais qu'est-ce qu'on peut faire d'autres à partir de 10 heures ? », se demande-t-il.

Les conséquences de cette situation commencent à se faire remarquer sur les marchés de cette localité. « Aujourd'hui, on est obligé d'acheter les haricots au marché alors qu'auparavant la récolte de haricot était satisfaisante. Un kilo de farine de manioc est pour la toute

première fois à 2.500 FBu alors que pendant la même période dans les années passées, elle s'achetait entre 1.200 FBu et 1.500 FBu », se désole Mpabwanayo.

Ces agriculteurs demandent aux autorités de trouver une solution adéquate à ce problème récurrent qui s'aggrave du jour au lendemain. Ils appellent les moniteurs agricoles à être plus proches d'eux.

### Quand les chenilles s'invitent dans les rizières

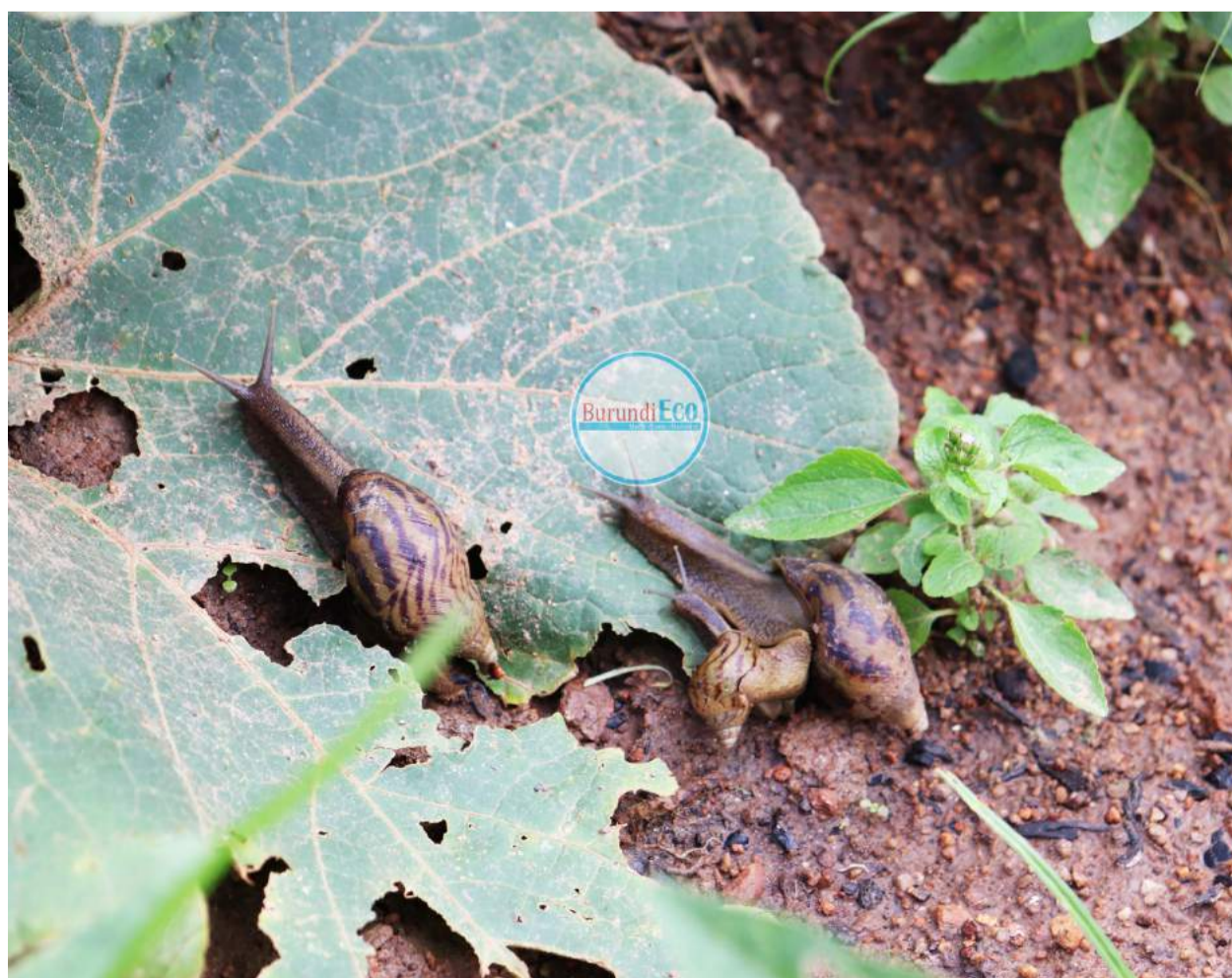
Mercredi 26 janvier 2023 dans le marais de Kijigo, zone Gatete de la province de Rumonge, une centaine d'agriculteurs dont des femmes sont réunis dans cette rizière pour bénéficier de la part du ministère de l'Agriculture des doses de pesticides "Iron" pour pulvériser cette rizière

étendue sur une superficie de 16 hectares, envahie par des chenilles.

Annonciate Niyoyitungira possède un champ de riz sur un quart d'hectare dans ce marais pour plus de 200 mille FBu. Objectif : pouvoir y récolter 3 sacs de riz paddy.

Avec l'invasion de ces chenilles que les corbeaux raffolent, cette mère de 5 enfants regrette qu'elle n'y gagnera rien. Dans cette même zone, se trouve une autre rizière d'une superficie de 90 hectares dévastée par ces chenilles dans le marais de Kagoti.

Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, ces chenilles proviennent des œufs des papillons et s'ils ne sont pas combattus à temps, ils se développent jusqu'à ce qu'ils deviennent des papillons.



Ces mollusques s'attaquent à toutes les cultures et endommagent les feuilles.

Ces chenilles détruisent surtout les jeunes feuilles des céréales jusqu'à ce qu'il ne reste que les nervures. Néanmoins, les pesticides pouvant lutter contre ces chenilles sont disponibles dans les différentes pharmacies vétérinaires du Burundi.

Il y a des pesticides de types : "Iron", "Decis cypaim", "Dudu Acelamectine", "Dudu Fenos" et "Dursban". Selon ce même communiqué, les provinces attaquées sont notamment Ruyigi, Rumonge, Rutana, Gitega, Muramvya, Ngozi, Karusi, Kayanza et Bururi.

### Une situation préoccupante pour le BPEAE à Rumonge

Le directeur du Bureau provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Ir Abel Ndayishimiye fait savoir que ces cas sont connus et rapportés au ministère de tutelle.

Certaines initiatives sont déjà en cours pour éradiquer ce fléau. Pour les escargots, la délégation du ministère de l'Agriculture a fourni au BPEAE-Rumonge 100 kg du pesticide appelé Métaldéhyde qui ont été partagés par les 4 communes attaquées.

« Comme les quantités ne suffisaient pas, nous avons pris la stratégie de collecter les escargots par ramassage et de les mettre dans une fosse pour les couvrir de Métaldéhyde par après. Cela a fait qu'un bon nombre d'escargots soient détruits. Malheureusement, nous ne pouvions pas faire grand-chose à cause de la quantité insuffisante du pesticide », explique-t-il.

Pour M. Ndayishimiye, le ministère ne peut distribuer que de petites quantités de pesticides. Pour le reste, il revient aux agriculteurs de collecter l'argent et de faire des commandes de leur propre pesticide.

« La plupart des agriculteurs se contentent de produire de petites quantités. Pourtant, ils devraient savoir qu'une bonne production exige un investissement, entre autres l'achat des pesticides et des semences sélectionnées », fait-il remarquer.

Il appelle les agriculteurs à toujours approcher les moniteurs agricoles et de les informer à chaque fois qu'ils remarquent quelque chose d'anormal dans leurs champs.

Pour ceux qui n'ont pas encore les moyens pour acheter ce pesticide anti-escargots, cet ingénieur agronome les invite à utiliser la stratégie de les collecter et de les détruire à l'aide de la cendre ou du mélange du savon en poudre avec le sel.

Signalons qu'un kilo de pesticide "Métaldéhyde" s'achète à 12.000 FBu et peut être utilisé à raison de 6 à 10 kg par hectare. Pour le pesticide "Iron", 1 litre s'achète à 60 mille FBu et peut être appliqué sur une superficie comprise entre 4 et 8 hectares.

Pour la plupart des agriculteurs de cette province interrogée, ces sommes semblent exorbitantes pour la majorité d'entre eux, ils affirment vivre dans une précarité chronique. Ils demandent la subvention de ces pesticides pour le bien de tout le monde.

Florence Inyabuntu

# Econet Leo agonise

Les agents et les détenteurs d'ecocash sont dans le désarroi. Ils éprouvent des difficultés pour retirer leur argent qui est sur le compte ecocash. La société civile et les usagers d'Ecocash demandent à l'Etat de penser à mettre en place un plan de redressement urgent de la société Econet Leo. Sinon, les pertes seront énormes



Depuis le 26 janvier, les retraits de la monnaie électronique sur le compte Ecocash sont perturbés.

Nous sommes mardi le 31 janvier 2023. Nous sommes au Siège de la société de télécommunication Econet Leo. A l'intérieur de cette société s'observent beaucoup de gens. Ils viennent retirer l'argent sur leur compte ecocash. La colère se lit sur leur visage. Les lamentations fusent de partout.

La raison de ce calvaire est le mauvais fonctionnement de la société Econet Leo depuis que l'Office Burundais de Recettes a adressé une correspondance aux banques et institutions de microfinance qui leur demandait de payer à l'acquit de CASSAVA FINTECH/SASAI FINTECH la dette d'ECONET LEO d'un montant de plus de 88 milliards de FBu et plus de 44 millions USD.

L'OBR précise que cette somme représente les arriérés dus par Econet Leo. Elle a également prié les banques et les institutions de microfinance de virer tous les soldes sur les comptes en FBu et en USD de l'ARCT.

L'OBR fait savoir qu'au cas où les comptes ne peuvent pas couvrir le montant de cette dette, les banques doivent bloquer les comptes et les soldes pour les comptes endéans 5 jours. En plus de cela, elles ont été demandées de communiquer le montant des soldes virés.

## Les retraits perturbés

Depuis le 26 janvier, les retraits de la monnaie électronique sur le compte Ecocash sont perturbés, déplorent les usagers du compte ecocash rencontrés au siège d'Econet Leo. Désespérés, ils étaient au siège de cette société pour réclamer leur argent électronique qu'ils ont sur leur compte Ecocash. Certains confient qu'ils ont beaucoup d'argent sur le compte ecocash. Pourtant, ils déplorent le fait qu'ils manquent d'argent liquide pour se nourrir.

Les agents d'Ecocash précisent que

malgré leurs réclamations, ladite compagnie de téléphonie mobile ne réagit pas. Et d'ajouter qu'aucune banque détentrice des comptes de ladite compagnie ne leur permet de faire des retraits.

## Les pertes énormes

Ils indiquent que les pertes sont énormes depuis que cette compagnie de télécommunication fonctionne de mal en pis. «Il y avait déjà beaucoup de gens qui se nourrissaient grâce à cette compagnie à travers le transfert d'argent», confient-ils. Ils s'inquiètent aussi du fait que le mauvais fonctionnement d'Econet Leo vient au moment où même les banques et les IMF accélèrent la digitalisation de leur système financier. De plus, avec l'introduction d'Ecocash, les agents et détenteurs d'ecocash laissent entendre qu'il était devenu facile d'envoyer de l'argent à leurs amis ou toute autre personne qui en a besoin.

Ils demandent à Econet Leo de se concerter avec l'OBR et l'ARCT pour voir comment rembourser leur argent.

## Le personnel craint d'être mis au chômage

Le personnel de ladite société contacté est au four et au moulin.



Les agents et les détenteurs d'ecocash sont dans le désarroi.

Un des employés s'inquiète de la situation s'empire du jour au jour. «Beaucoup de gens viennent retirer leur argent. E, suite aux injonctions émanant des autorités hiérarchiques d'Econet Leo, ils n'en trouvent pas en totalité», se désolent-ils.

Il remarque que la situation de cette société s'empire du jour au jour et ni l'OBR, ni l'ARCT et même ni Econet

Leo ne disent mot pour tranquilliser la population. Ils restent bouche bée. Cet employé craint qu'Econet Leo risque de fermer les portes et que tout son personnel est menacé d'être mis au chômage.

## L'OLUCOME s'en inquiète

Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) s'inquiète de la situation dans laquelle se trouve la société de télécommunication Econet Leo.

Selon lui, cela montre que les sociétés de télécommunication opérant au Burundi sont confrontées à moult défis. Ce qui le prouve c'est qu'il y a d'autres sociétés du même type qui ont fermé les portes en cascade. Il cite à titre illustratif Africel, Leo et Smart.

Et de préciser que même les deux qui restent (Lumitel et Onamob) qui demeurent fonctionnelles risquent de subir le même sort. Il donne l'exemple de la société Onamob dont la situation financière est à l'agonie. Elle nécessite une redynamisation comme le Président de la République du Burundi le souligne.

Malgré cette situation, Rufyiri indique que le secteur de la télécommunication contribue de façon remarquable au développement du pays. Il fait partie

des trois premiers contributeurs à l'économie du pays. Il fait entrer beaucoup de recettes dans le trésor de l'Etat. Il crée beaucoup d'emplois.

C'est pour cette raison qu'il demande à l'Etat de commanditer une étude pour analyser de fil en aiguille les défis qui hantent le secteur de la télécommunication.

## Le secteur de la télécommunication au bord du gouffre

Le politicien Kefa Nibizi n'est pas aussi ravi du fait que le secteur de la télécommunication est au bord du gouffre malgré son importance incommensurable dans le développement du pays. C'est amer d'entendre la fermeture en cascade des sociétés de télécommunication, renchérit-il.

Selon lui, les services de l'Etat, entre autres ceux de l'OBR et de l'ARCT sont à l'origine de cette situation. Il se demande où étaient ces derniers jusqu'à ce qu'Econet Leo totalise les arriérés estimés à plus de 200 milliards de FBu. «Il y a une certaine incompétence dans leur chef», confie-t-il.

Il rappelle que parmi les missions des institutions de l'Etat, il y a la bonne gestion du trésor public. Lorsqu'ils manifestent une certaine négligence et demandent des pots de vin, le pays et les citoyens continuent à croupir dans la misère.

Selon toujours lui, même la société Econet Leo est responsable de cette situation. Elle devrait payer les taxes qu'elle doit à l'Etat.

Pour lui, il y a une défaillance des deux côtés. Pour éviter que la société Econet Leo ne ferme les portes, Nibizi demande à l'Etat d'élaborer un calendrier de recouvrement échelonné comme moyen de redressement de ladite société.

## Cela risque de provoquer la fuite des capitaux

Sinon, si elle ferme, Nibizi laisse entendre que cela va provoquer la fuite des capitaux. D'autres opérateurs économiques vont manifester une certaine réticence à investir au Burundi.

Et de souligner que le secteur des télécommunications procure de l'emploi direct. De 2014 à 2018, le nombre d'emplois créés n'a pas cessé de chuter. Il est passé de 1 679 à 1394 emplois directs, soit une diminution de 17 %.

Et, dans le rapport sur la réalisation des activités prévues au cours de l'exercice 2021-2022, Samuel Muhizi, directeur général de l'ARCT indique que les emplois directs offerts par les opérateurs des Télécommunications et les Fournisseurs d'Accès Internet ont connu une augmentation entre 2020 et 2021, passant de 1187 à 1232, soit un taux de croissance de 3,79%.

Le même rapport conclut que les statistiques montrent que le taux de croissance du chiffre d'affaires des compagnies de télécommunication pour la période de 2020 à 2021 est de 11,07% tandis que celui de l'internet fixe est de 0,001%. Le taux d'utilisation des plateformes pour les services financiers mobiles est de 31% au 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2021, le taux de pénétration de l'Internet était de 21,3% et celui de la téléphonie mobile de 64,27%.

Jean Marie Vianney Niyongabo



Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOME : « Je m'inquiète de la situation dans laquelle se trouve la société de télécommunication Econet Leo ».

## CREOP-Jeunes

# Pépinière de meilleurs employés

CREOP- Jeunes en collaboration avec ses partenaires dont l'ONG Spark, a organisé ce mardi 31 janvier 2023, une conférence-débat sur les contours et barrières de l'employabilité des jeunes au Burundi. Sur le banc des accusés, la détérioration du système éducatif Burundais. Pour y remédier, la dispensation des programmes préparant les jeunes à l'insertion professionnelle et l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base seraient d'une importance capitale



Lydie Ndayishimiye, directrice exécutive de Creop-Jeunes : « Il est nécessaire d'adapter le système éducatif au contexte de l'employabilité actuelle ».

« Au Burundi, l'inadéquation entre les compétences des chercheurs d'emploi et celles requises pour accéder à un emploi fait que beaucoup de jeunes se retrouvent au chômage », a fait savoir Lydie Ndayishimiye, directrice exécutive de CREOP-Jeunes. C'était lors d'une conférence-débat organisé par cette ONG ce mardi 31 janvier 2023 sur les contours et barrières de l'employabilité des jeunes au Burundi. Selon Pr Joseph Ndayisaba, cet écart résulte du système éducatif burundais qui se détériore du jour au lendemain. Cela engendre l'incompétence des lauréats des écoles et des universités sur le marché du travail.

Pour assurer cette liaison entre la vie estudiantine et la vie professionnelle, CREOP Jeunes s'est engagée depuis 2020 dans la création d'opportunités d'employabilité pour les jeunes et les femmes. « Nous avons pu analyser la pertinence et l'importance du développement

des compétences tant pratiques que théoriques des jeunes pour booster leur employabilité. Il est nécessaire d'adapter le système éducatif au contexte de l'employabilité actuelle », explique Mme Ndayishimiye. « Ceci est la seule voie réaliste de contribuer à la résolution du problème de chômage et au développement socio-économique du pays en général », ajoute-t-elle.

A cet effet, CREOP-Jeunes dispense des formations à l'endroit de ces chercheurs d'emplois sur diverses notions avant de les placer en stage. Cette formation leur permet d'avoir la facilité d'intégration dans une entreprise où ils vont effectuer un stage, mais également

d'avoir la chance maximale d'y être retenus. Comme l'a signalé Mme Ndayishimiye, les notions dispensées portent entre autres sur l'éthique professionnelle, le leadership managérial, la créativité, la maîtrise de soi, la self-confiance, etc.

### Les bénéficiaires témoignent

Les jeunes accompagnés par CREOP-Jeunes ont témoigné l'efficacité des modules dispensés par cette organisation. Pour Iris Irakoze, CREOP-jeune lui servi de cadre de connectivité. Il est lauréat de la promotion 2022 de cette ONG. Après les formations pré-stages, il

a été placé dans une organisation pour un stage professionnel de 3 mois. Il a tellement fait la fierté de son employeur qu'il lui a octroyé un temps additionnel d'un mois. Malheureusement, il n'y avait pas de place pour l'engager. Mais, il l'a recommandé à un autre employeur qui l'a embauché. Pour lui, ce qu'il est aujourd'hui sur le plan professionnel il le doit à CREOP-Jeunes, cette ONG qui lui a inculqué des valeurs tant sociales que professionnelles.

Pierre Nduwayo ne dit pas le contraire. Après la formation pré-stage, il a été placé en stage dans l'entreprise Kinju. Selon lui, même s'il n'a pas encore eu la chance de trouver de l'emploi, les compétences

lui inculqué par CREOP-Jeunes lui inspirent confiance.

### CREOP-Jeunes a de quoi se réjouir

Le représentant de l'ONG SPARK dans ces activités se dit satisfait par le travail combien important effectué par CREOP-Jeunes pour promouvoir l'employabilité des jeunes Burundais. Même son de cloche chez les représentants des entreprises qui ont accueilli les stagiaires encadrés par CREOP-Jeunes.

Pour Mme Séraphine Manirambona, directrice de l'Ecole Mother Land, le travail effectué par CREOP-Jeunes est louable et nécessite d'être appuyé. « Nous avons eu la chance d'avoir des stagiaires formés par cette ONG. Ce sont des stagiaires responsables qui savent ce qu'ils sont appelés à faire », témoigne-t-elle. Parmi ces stagiaires, il y'en a qui ont été retenus par cette institution et d'autres qu'ils n'ont pas pu être retenus. « Non pas parce qu'ils n'étaient pas bons, mais juste parce que les places sont limitées », précise-t-elle. « Il faut qu'il y ait beaucoup de pareilles institutions pour que les chercheurs d'emploi puissent avoir ce qu'ils n'ont pas reçu de l'école leur permettant d'entrer dans la vie professionnelle », suggère-t-elle.

Signalons qu'en plus des lauréats encadrés par CREOP-Jeunes depuis 2020, de mai à décembre 2022, 300 jeunes ont été formés, 229 jeunes placés en stages de 1<sup>er</sup> emploi et 129 emplois créés après les stages professionnels.

## INTEGRATION REGIONALE

# Le Burundi a encore du chemin à faire pour asseoir la libre concurrence

Le Burundi n'a pas suffisamment enregistré des avancées en termes de libre concurrence. Les orateurs l'ont prouvé lors des activités organisées par le gouvernement Burundais en collaboration avec le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) sur la sensibilisation à la libre concurrence tenue à Bujumbura du 23 au 27 janvier 2023. Les lois ne suffisent pas. Une structure techniquement capable de les comprendre et de les appliquer est incontournable



Dr. Willard Mwemba, directeur exécutif de la commission de sensibilisation de la concurrence au COMESA: « Une loi aussi bonne soit-elle, si sa mise en œuvre est lacunaire, elle ne servira à rien. Il nous faudra donc des personnes suffisamment compétentes pour mettre en application ces lois ».

Après son adhésion au COMESA, le Burundi n'a pas su intégrer les principes de l'organisation en ce qui concerne la concurrence. Dans son mot de circonstance, Dr. Willard Mwemba, directeur exécutif de la commission de sensibilisation de la concurrence a indiqué que l'objectif de l'organisation de ces activités au Burundi est d'amorcer des changements. Ce qui permettra au Burundi de bénéficier des facilités sur le marché de la communauté. Le directeur exécutif de la commission de sensibilisation à la Concurrence a rappelé en passant que la libre concurrence va de pair avec certaines pratiques, notamment la politique de privatisation.

Dans son mot d'ouverture, Séverin Wakarwa, DG du Commerce au ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme qui a représenté la ministre dans ces activités a

brossé la situation prévalant au Burundi en rapport avec la libre concurrence. Il a rappelé que le Burundi dispose déjà des lois sur la libre concurrence. Il a notamment évoqué les lois sur la politique de concurrence mise en place dans le cadre de la Communauté Est Africaine en 2004 et en 2006. Selon lui, « l'objectif principal poursuivi par cette politique est la promotion et la protection de

la libre concurrence dans les pays membres ».

### Le manque de personnel compétent, un réel défi dans la mise en œuvre des lois

« Une loi aussi bonne soit-elle, si sa mise en œuvre est lacunaire, elle ne servira à rien. Il nous faudra

donc des personnes suffisamment compétentes pour mettre en application ces lois », a insisté Dr Mwemba. Au Burundi, selon la même autorité, la loi mise en place sur la concurrence est restée non opérationnelle depuis 2011.

Pour M. Séverin Wakarwa, il est difficile de remédier de façon efficace à ce problème. Il rappelle par exemple que le

cours sur la concurrence n'existe pas dans le cursus de formation. Des inquiétudes partagées par plusieurs participants à cette séance de sensibilisation dont Mme Médiatrice Kanyana qui a représenté le ministère de la Justice. Cette dernière a proposé une formation à l'endroit des juristes pour leur permettre d'acquérir les compétences requises pour la gestion des dossiers sur la concurrence.

Le directeur exécutif de la commission de sensibilisation à la concurrence a également confirmé l'existence de ce défi. Pour lui, il ne s'agit pas d'un problème propre au Burundi. Tous les pays membres du COMESA ont toujours eu à faire face à ce genre de défi. Dr. Mwemba tranquillise l'opinion Burundaise. Il affirme que la commission continue à organiser des formations dans différents pays membres de cette organisation, mais déplore le fait que cette activité ne se fait pas à un rythme satisfaisant. Il indique que sa commission est venue au Burundi pour travailler en synergie avec le gouvernement afin de trouver des solutions aux différents défis qui se posent en matière de concurrence.

Pour le Directeur Général du Commerce au ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, cette session de sensibilisation est très importante et permettra d'accroître les connaissances des participants sur l'évolution de la concurrence au niveau national et régional.

Jonathan Ndikumana

**NOS IMPRESSIONS**

- Rapports
- Livres
- Boîtes à images
- Calendriers de table
- Calendriers Muraux
- Calendriers sous-mains
- Roll-up
- Blocs notes
- Brochures
- Etiquettes
- Autocollants
- Affiches
- Banderoles
- Catalogues
- Magazines

- Impression des journaux
- Papiers en tête
- Papiers chéquiers
- Certificats
- Flyers
- Carte de visite
- Badges PVC
- Badges Événementiels
- Cartes d'invitations
- Dépliants
- Enveloppes
- Reliure
- Facturiers
- Fiche



- Plastifications
- Laminating
- Carte Menus
- Fabrication des Cachets
- Serigraphie
- Signalitiques (Foam Board)

**Siège Social: Chaussée d'Uvira (à 400m de l'Ex-BINUB)  
Tél: +257 22 27 59 44 \* 61 103 103 \* site web: www.hopedesign.bi**



**AVIS A  
NOS CHERS  
LECTEURS**

La direction du journal porte à la connaissance du public en général et de ses lecteurs en particulier qu'il a déménagé vers son nouveau siège social situé sur la chaussée d'Uvira dans l'immeuble abritant les bureaux de l'Imprimerie Hope Design. Ce déménagement faisant partie intégrante des réformes visant à restructurer les formats de publication pour cette année 2023.

En plus du bulletin trimestriel « Dossier Pédagogique », le journal diversifie ses canaux de diffusion en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux. A l'ère du numérique, la désinformation et les rumeurs inondent les réseaux sociaux. Pour ce faire, le journal Burundi Eco veut exploiter ses plateformes numériques (site web, Facebook, Twitter) pour informer sur l'actualité socio-économique.

Dans cette optique, le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24. Rejoignez dès maintenant des milliers d'internautes du village planétaire qui nous suivent à travers le monde. Ainsi, vous recevrez des flashes d'informations et une revue de la presse directement sur votre téléphone portable. Tout lecteur qui souhaiterait rejoindre le club de plus de 17 000 lecteurs qui reçoivent chaque semaine le journal peut soumettre d'ores et déjà une manifestation d'intérêt à l'adresse mail : [info@burundi-eco.com](mailto:info@burundi-eco.com).

Le Journal Burundi Eco vous propose un numéro chaque semaine en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site web du journal [www.burundi-eco.com](http://www.burundi-eco.com). Les réformes envisagées impliquent également l'extension de son service commercial vers les domaines de la communication publicitaire, événementielle et marketing pour ses clients.

**POUR PLUS DE DETAILS**

Benjamin KURIYO, Directeur de publication  
Tél : 65 80 00 09/ 79 787 548  
Email : [direction@burundi-eco.com](mailto:direction@burundi-eco.com)

Mélance BUREGEYA, Directeur Général,  
Tél : 76 109 109  
Email : [bmelance@hopedesign.bi](mailto:bmelance@hopedesign.bi)

**SUIVEZ-NOUS SUR :**

- @BurundiEco
- @Journal BurundiEco
- +257 65 800 009

*Burundi Eco, une voix pour le développement social et économique.*



**NOUS RENDONS  
VOTRE ENTREPRISE  
ENCORE PLUS  
MEILLEURE**

**A PROPOS**

Burundi Eco vous propose un numéro chaque semaine en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site web [www.burundi-eco.com](http://www.burundi-eco.com). Les réformes envisagées impliquent également l'extension de son service commercial vers les domaines de la communication publicitaire, événementielle et marketing pour ses clients.

**POURQUOI NOUS CHOISIR ?**

- On vous offre une visibilité accrue et l'accès à des publics différents.
- On vous offre une vitrine extraordinaire pour améliorer globalement l'image de votre marque.
- Améliorer la fidélité envers votre marque.
- On vous aide à recueillir rapidement les avis et les commentaires sur vos produits et services.



**MEDIA**

- Conception du contenu pour site Web.
- Gestion et alimentation des réseaux sociaux pour nos clients.
- Publi-reportage et marketing par e-mail.
- Programmes d'avis clients.
- Dossier de presse et magazines pour nos clients.
- Agence de presse et photos.



**EVENT**

- Event Design & production.
- Event Management.
- Concept development.
- Shopping Mall Decoration.
- Audio & lighting.
- MC & performance service.



**MARKETING**

- Campagne publicitaire pour nos clients
- Road show
- Stratégies commerciales adaptées



+257 65 800 014  
+257 65 800 009

[info@burundi-eco.com](mailto:info@burundi-eco.com)  
[www.burundi-eco.com](http://www.burundi-eco.com)

Chaussée d'Uvira,  
Immeuble Hope Design



+257 65 800 014  
+257 65 800 009

[info@burundi-eco.com](mailto:info@burundi-eco.com)  
[www.burundi-eco.com](http://www.burundi-eco.com)

Chaussée d'Uvira,  
Immeuble Hope Design